

# **SOCIETE GENERALE SCF**

Société Anonyme au capital de 150 000 000 euros

Siège Social: 17, cours Valmy 92800 Puteaux

479 755 480 R.C.S Nanterre

## **RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2016**

**Exercice clos 31 décembre 2016**

**Société Générale SCF**

Société Anonyme

17, cours Valmy

92800 Puteaux

---

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

ERNST & YOUNG et Autres  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

DELOITTE & ASSOCIÉS  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 1.723.040

## **Société Générale SCF**

Société Anonyme

17, cours Valmy  
92800 Puteaux

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de Société Générale SCF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes

annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : ces informations n'incluent pas les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre des mandats, fonctions ou missions autres que ceux exercés au sein ou pour le compte de votre société.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres



Micha MISSAKIAN

DELOITTE & ASSOCIES



Marjorie BLANC LOURME

SOCIETE GENERALE SCF

## COMPTES ANNUELS

SOCIETE GENERALE SCF SA  
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

BILAN ET HORS BILAN.....	4
Actif Passif .....	4
Hors Bilan.....	6
COMPTE DE RESULTAT .....	8
Compte De Resultat .....	8
ANNEXE.....	11
INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT .....	14
Operations Interbancaires Et Assimilees .....	14
Creances Sur Les Etablissements De Credit .....	15
Immobilisations Corporelles Et Incorporelles .....	16
Amortissement Des Immobilisations Corporelles Et Incorporelles .....	16
Autres Actifs Et Comptes De Regularisation .....	17
Dettes Envers Les Etablissements De Credit .....	18
Dettes Representees Par Un Titre .....	19
Autres Passifs Et Comptes De Regularisation .....	20
Evolution Des Capitaux Propres .....	21
Variation Des Capitaux Propres .....	22
Produits Et Charges D'interets .....	23
Produit Net Des Commissions .....	24
Charges Generales D'exploitation .....	25
Effectif Moyen .....	26
Impots Sur Les Benefices.....	27
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....	29
Operations Non Inscrites Au Bilan .....	29
Engagements Non Comptabilises En Hors Bilan .....	30
Operations En Devises.....	31
Engagements Sur Instruments Financiers A Terme .....	32
Emplois Et Ressources Ventiles Selon La Duree Restant A Courir.....	33
Identite De La Societe Consolidante .....	34
Integration Fiscale.....	35
Informations Concernant Les Entreprises Liees .....	36
Honoraires Des Commissaires Aux Comptes .....	38
Ventilation Des Produits Bancaires.....	39
Tableau Des Flux De Tresorerie .....	40

**BILAN  
et HORS-BILAN**



SOCIETE GENERALE SCF SA  
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

**BILAN ET HORS BILAN**

**Actif Passif**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2016	31/12/2015
<b>ACTIF</b>		
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux (note 2)	21	2
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	8 345 089	9 652 976
A vue	7 981	229 454
A terme	8 337 108	9 423 522
Opérations avec la clientèle	-	-
Créances commerciales	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-
Locationsimple	-	-
Immobilisations incorporelles (note 4)	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Capital souscrit non versé	-	-
Actions propres	-	-
Autres actifs (note 5)	1 176	191
Comptes de régularisation (note 5)	339 194	362 095
<b>Total</b>	<b>8 685 480</b>	<b>10 015 264</b>

SOCIETE GENERALE SCF SA  
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

**PASSIF**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2016	31/12/2015
<b>Banques centrales, Comptes courants postaux</b>	-	-
<b>Dettes envers les établissements de crédit (note 6)</b>	<b>87</b>	-
A vue	-	-
A terme	87	-
<b>Opérations avec la clientèle</b>	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Autres dettes	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
<b>Dettes représentées par un titre (note 7)</b>	<b>8 432 623</b>	<b>9 759 471</b>
Bons de caisse	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	8 432 623	9 759 471
Autres dettes représentées par un titre	-	-
<b>Autres passifs (note 8)</b>	<b>4 627</b>	<b>6 434</b>
<b>Comptes de régularisation (note 8)</b>	<b>17 616</b>	<b>26 738</b>
<b>Provisions</b>	-	-
<b>Dettes subordonnées</b>	-	-
<b>Fonds pour risques bancaires généraux</b>	-	-
<b>Capitaux propres (note 9)</b>	<b>230 527</b>	<b>222 621</b>
Capital	150 000	150 000
Primes d'émission	-	-
Réserves	3 631	3 208
Ecart de réévaluation	-	-
Provisions règlementées	-	-
Subvention d'investissement	-	-
Report à nouveau	68 990	60 951
Résultat de l'exercice	7 906	8 462
<b>Total</b>	<b>8 685 480</b>	<b>10 015 264</b>

Résultat de l'exercice en centimes : 7 906 466.49

Total du bilan en centimes : 8 685 480 324.93

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

SOCIETE GENERALE SCF SA  
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

**Hors Bilan**

**HORS BILAN**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2016	31/12/2015
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	-	-
<b>Engagements de financement</b>	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
<b>Engagements de garantie</b>	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
<b>Engagements sur titres</b>	-	-
Titres à livrer	-	-
Autres engagements donnés	-	-
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	-	-
<b>Engagements de financement</b>	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
<b>Engagements de garantie</b>	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
<b>Engagements sur titres</b>	-	-
Titres à recevoir	-	-
Autres engagements reçus	-	-
<b>AUTRES ENGAGEMENTS</b>	31/12/2016	31/12/2015
<b>Opérations en devises (note 15)</b>		
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir	492 363	518 508
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner	381 649	414 342
<b>Engagements sur instruments financiers à terme (note 16)</b>	<b>6 607 434</b>	<b>7 931 776</b>
<b>Autres engagements (note 14)</b>		
Engagements donnés	-	-
Engagements reçus	11 850 729	11 949 641
<b>Engagements douteux</b>	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

<p><b>COMPTE DE RESULTAT</b></p>
--------------------------------------

SOCIETE GENERALE SCF SA  
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

**COMPTE DE RESULTAT**  
**Compte De Resultat**

**COMPTE DE RESULTAT**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2016	31/12/2015
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
<b>+ Intérêts et produits assimilés (note 10)</b>	<b>412 664</b>	<b>511 929</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	84 543	109 853
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	(1 265)	(1 759)
+ Autres intérêts et produits assimilés	329 386	403 835
<b>- Intérêts et charges assimilées (note 10)</b>	<b>(396 030)</b>	<b>(493 265)</b>
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit	(179)	-
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(325 830)	(347 598)
- Autres intérêts et charges assimilées	(70 021)	(145 667)
<b>+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>+ Produits sur opération de location simple</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- Charges sur opérations de location simple</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>+ Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>+ Commissions (produits)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- Commissions (charges) (note 11)</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Opérations sur titres de transaction	-	-
- Opérations de change	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Plus ou moins value	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-
<b>+ Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Opérations faites en commun	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-
- Autres produits non bancaires	-	-
<b>- Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>39</b>	<b>(29)</b>
- Opérations faites en commun	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	39	(29)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>16 672</b>	<b>18 634</b>
<b>- Charges générales d'exploitation (note 12)</b>	<b>(4 380)</b>	<b>(4 696)</b>
- Frais de personnel	-	-
- Autres frais administratifs	(4 380)	(4 696)
<b>- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>12 292</b>	<b>13 938</b>
<b>- Coût du risque</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-
- Autres opérations	-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>12 292</b>	<b>13 938</b>

SOCIETE GENERALE SCF SA  
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-
- Immobilisations financières	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>12 292</b>	<b>13 938</b>
+ / - Résultat exceptionnel	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 13)	(4 386)	(5 476)
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>7 906</b>	<b>8 462</b>

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

**ANNEXE**

**ANNEXE**

**NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes sociaux de la société Société Générale SCF SA ont été établis conformément aux dispositions :

- du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Selon l'Art 513-2, SG SCF est un établissement de crédit spécialisé. La société a pour objet de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L.513-3 à L.513-7.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis :
  - \* soit d'une hypothèque de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente;
  - \* soit d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'Art L.233-16 du code de commerce dont relève SG SCF. Toutefois ce cautionnement s'inscrit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat et sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier,
- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.513-4.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES**

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

**CHANGEMENT D'ESTIMATION**

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

Aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes de SG SCF au 31 décembre 2016.

**CREANCES DOUTEUSES**

Par application du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

Aucune créance douteuse n'a été constatée dans les comptes de SG SCF au 31 décembre 2016.

**DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE**

Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'art L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées ».

Au titre de l'art L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'art 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'art L.515-19 du dit Code monétaire et financier.



#### OPERATIONS EN DEVISES

Conformément aux règlements ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014, les opérations enregistrées en devises au bilan ou au hors bilan sont converties sur la base des cours de change officiels à la date de clôture.

Les opérations initiées sont enregistrées en devises par la contrepartie de comptes de positions de change par devises.

A chaque arrêté comptable, le solde des comptes de positions de change est porté en résultat.

#### OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014. Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

Les charges et produits relatifs aux IFAT utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément identifié, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Concernant des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts.

#### AUTRES ENGAGEMENTS

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par la SCF en garantie des prêts accordés sont enregistrées au hors bilan dans le compte « Autres engagements reçus ».

#### FRAIS DE PERSONNEL - AVANTAGES DU PERSONNEL

SG SCF n'emploie pas de salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

#### TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Conformément au règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, la société Société Générale SCF ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

#### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La Société Générale SCF a procédé à une restructuration de ses actifs :

- Remboursements des emprunts obligataires suivants :
  - Série 15 d'un montant de 20.85 millions d'euros à l'échéance du 17 juin 2016, qui était couverte par un cross currency swap de 20.85 millions d'euros arrivé à échéance à cette date.
  - Série 16 d'un montant de 45.5 millions de dollars à l'échéance du 17 juin 2016, qui était couverte par un cross currency swap de 45.5 millions de dollars arrivé à échéance à cette date.
  - Série 10 d'un montant de 25 millions d'euros à l'échéance du 19 juin 2016, qui était couverte par un cross currency swap de 25 millions d'euros arrivé à échéance à cette date.
  - Série 12 d'un montant de 1,250 millions d'euros à l'échéance du 7 juillet 2016, qui était couverte par deux cross currency swaps de 1,250 millions d'euros arrivé à échéance à cette date.
  - Série 20 d'un montant de 30 millions d'euros à l'échéance du 29 juillet 2016, qui était couverte par un cross currency swap de 30 millions d'euros arrivé à échéance à cette date.
- Emissions des emprunts obligataires suivants :
  - Série 39 d'un montant de 50 millions d'euros dont la date d'émission est le 22 février 2016 et la date d'échéance le 22 février 2028 ;

Les mouvements relatifs au prêt de remplacement ont été les suivants :

- A la date de 1<sup>er</sup> juillet 2016 la Société Générale SCF a procédé à une souscription d'un prêt de remplacement au taux négatif de 221 millions avec une échéance fixée au 7 octobre 2016 ;
- A la date de 7 octobre 2016 la Société Générale SCF a procédé à une souscription d'un prêt de remplacement au taux négatif de 227 millions avec une échéance fixée au 5 janvier 2017 ;

#### EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Société Générale SCF n'a conclu aucun swap ou émission d'emprunts depuis la clôture comptable du 31 décembre 2016. A la date de 5 janvier 2017 la Société Générale SCF a procédé à une souscription d'un prêt de remplacement de 228 millions avec une échéance fixée au 20 mars 2017.

**INFORMATIONS  
BILAN ET RESULTAT**

**INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**  
**Operations Interbancaires Et Assimilees**

**Note 2**

OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

(En milliers d'EUR)

	31/12/2016	31/12/2015
Caisses		
Banques centrales	21	2
Comptes courants postaux		
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>2</b>

**Créances Sur Les Etablissements De Credit**

**Note 3**

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2016	31/12/2015
<b>Comptes et prêts</b>	8 336 630	9 639 646
<b>A vue :</b>	<b>7 981</b>	<b>229 454</b>
Comptes ordinaires	7 981	229 454
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
<b>A terme :</b>	<b>8 328 649</b>	<b>9 410 192</b>
Prêts et comptes à terme	8 328 649	9 410 192
Prêts subordonnés et participatifs		
Valeurs reçues en pension à terme		
<b>Créances rattachées</b>	8 459	13 330
<b>Créances douteuses</b>		
<b>Total brut</b>	<b>8 345 089</b>	<b>9 652 976</b>
<b>Dépréciations</b>		
<b>Total net</b>	<b>8 345 089</b>	<b>9 652 976</b>
<b>Titres reçus en pension</b>		
<b>Créances rattachées</b>		
<b>Total</b>	<b>8 345 089</b>	<b>9 652 976</b>

**Immobilisations Corporelles Et Incorporelles**

**Note 4**

1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Valeur brute 31/12/2015	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute 31/12/2016	Amortissement provisions et dépréciations cumulés 31/12/2016	Valeur nette 31/12/2016
<b>Immobilisations incorporelles</b>	3				3	(3)	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	-				-		-
Constructions	-				-		-
Installations techniques	-				-		-
Matériels et outillages	-				-		-
Autres	-				-		-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>

**Amortissement Des Immobilisations Corporelles Et Incorporelles**

2 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Montant au 31/12/2015	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montant au 31/12/2016
<b>Immobilisations incorporelles</b>	(3)				(3)
<b>Immobilisations corporelles</b>	-	-	-	-	-
Terrains	-				-
Constructions	-				-
Installations techniques	-				-
Matériels et outillages	-				-
Autres	-				-
<b>Total</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>

**Ventilation Des Dotations**

3 - VENTILATION DES DOTATIONS

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Linéaire	Exceptionnel	Dotation dérogatoire	Reprise dérogatoire	Dotation 2016
<b>Immobilisations incorporelles</b>					-
<b>Immobilisations corporelles</b>					-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**Autres Actifs Et Comptes De Regularisation**

**Note 5**

**AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION**

(En milliers d'EUR)

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Autres actifs :</b>	<b>Sous-total</b>	
Compte courant SG impôt groupe	1 176	191
Débiteurs divers	1 176	191
<b>Comptes de régularisation :</b>	<b>Sous-total</b>	
Charges comptabilisées d'avance	-	-
Produits à recevoir	217 151	241 953
Créances sur les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat		
Opérations de location simple		
Immobilisations corporelles et incorporelles		
Actions propres		
Autres actifs		
Comptes de régularisation	217 151	241 953
Impôts différés		
Autres comptes de régularisation	122 043	120 142
Comptes d'ajustement sur devises [1]	110 715	104 166
Charges à répartir sur prime d'émission	2 534	3 800
Pertes à étaler sur soultte	8 794	12 177
	<b>Total brut</b>	<b>362 286</b>
<b>Dépréciations</b>		
	<b>Total net</b>	<b>340 371</b>

[1] Le compte d'ajustement sur devises est netté depuis le 30/06/2013. Au 31/12/2016, la position de la patte prêteuse en dollar à l'actif s'élève à 492 363 K euros et la position de la patte emprunteuse au passif s'élève à 381 649 K euros.

**Dettes Envers Les Etablissements De Credit**

**Note 6**

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2016	31/12/2015
<b>Dettes à vue :</b>	-	-
Dépôts et comptes ordinaires		
Comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension au jour le jour		
<b>Dettes à terme :</b>	-	-
Emprunts et comptes à terme		
Valeurs données en pension à terme		
Dettes rattachées	87	
Titres donnés en pension		
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>-</b>

**Dettes Représentées Par Un Titre**

**Note 7**

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
Emprunts obligataires	8 212 363	9 514 358
Autres dettes représentées par un titre		
<b>Sous-total</b>	<b>8 212 363</b>	<b>9 514 358</b>
Dettes rattachées	220 260	245 113
<b>Total</b>	<b>8 432 623</b>	<b>9 759 471</b>



**Autres Passifs Et Comptes De Regularisation**

**Note 8**

AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2016	31/12/2015
<b>Opérations sur titres</b>	-	-
Dettes et titres empruntés		
Autres dettes de titres		
<b>Autres passifs</b>	<b>4 627</b>	<b>6 434</b>
Compte courant SG impôt groupe	4 386	5 476
Versement restant à effectuer sur titres		
Créditeurs divers		
Dettes fiscales et sociales	241	958
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>17 616</b>	<b>26 738</b>
Charges à payer	6 291	10 786
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre		
Autres passif	2 903	3 115
Comptes de régularisation	3 388	7 670
Dettes subordonnées		
Impôts différés		
Produits constatés d'avance	8 795	12 177
Produits constatés d'avance sur primes d'émission	8 795	12 177
Autres comptes de régularisation	2 530	3 775
Gains à étaler sur soule	2 530	3 775
<b>Total</b>	<b>22 243</b>	<b>33 172</b>

**Evolution Des Capitaux Propres**

**Note 9**

**1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**

(En milliers d'EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	31/12/2016
<b>Origine :</b>	<b>69 413</b>
Report à nouveau antérieur	60 951
Résultat de la période	8 462
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
<b>Affectation [1] :</b>	<b>69 413</b>
Réserve légale	423
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	68 990

[1] La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2015 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 17 mai 2016.

**2 - CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est composé de 15 000 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

**3 - VENTILATION DES RESERVES**

(En milliers d'EUR)	Montant
Réserve légale	3 631
Réserves statutaires	
Autres réserves	
<b>Total</b>	<b>3 631</b>

**4 - PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

(En milliers d'EUR)	Montant
<b>Résultat disponible</b>	<b>76 896</b>
Report à nouveau antérieur	68 990
Résultat de la période	7 906
Prélèvement sur les réserves	
<b>Affectation (1) :</b>	<b>76 896</b>
Réserve légale	395
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	76 501

**Variation Des Capitaux Propres**

**Note 9 (suite)**

5 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2015	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Capital	150 000			150 000
Primes d'émission	-			-
Réserves	3 208	423		3 631
Ecart de réévaluation	-			-
Provisions règlementées	-			-
Subvention d'investissement	-			-
Report à nouveau	60 951	8 039		68 990
Résultat de l'exercice	8 462	7 906	8 462	7 906
Distribution				-
<b>Total</b>	<b>222 621</b>	<b>16 368</b>	<b>8 462</b>	<b>230 527</b>

**Produits Et Charges D'interets**

**Note 10**

1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Charges	Produits	Net 2016	Net 2015
<b>Sur opérations avec les établissements de crédit :</b>	179	84 543	84 364	109 853
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les étés de crédit	179	84 543	84 364	109 853
Titres et valeurs reçus en pension			-	
Autres			-	
<b>Sur opérations avec la clientèle :</b>	-	-	-	-
Créances commerciales			-	
Autres concours à la clientèle			-	
Comptes ordinaires débiteurs			-	
Titres et valeurs reçus en pension			-	
Autres			-	
<b>Sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	325 830	(1 265)	(327 095)	(349 357)
<b>Sur dettes subordonnées</b>			-	
<b>Autres intérêts et produits ou charges assimilés</b>	70 021	329 386	259 365	258 168
<b>Total</b>	<b>396 030</b>	<b>412 664</b>	<b>16 634</b>	<b>18 664</b>

2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	2016	2015
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable		
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme		
Part dans les entreprises liées		
Autres		
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**Produit Net Des Commissions**

**Note 11**

PRODUIT NET DES COMMISSIONS

(En milliers d'EUR)

	Charges	Produits	Net 2016	Net 2015
Opérations avec les établissements de crédit			-	-
Opérations avec la clientèle			-	-
Opérations sur titres			-	-
Opérations de crédit bail et assimilées			-	-
Opérations de location simple			-	-
Opérations de change et sur instruments financiers			-	-
Engagement de financement et de garantie			-	-
Prestations de services et autres		1	(1)	(1)
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>

**Charges Generales D'exploitation**

**Note 12**

1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>(En milliers d'EUR)</i>	2016	2015
<b>Frais de personnel [1]</b>	-	-
Salaires et traitements		
Charges sociales et fiscales sur rémunérations		
Autres		
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(4 380)</b>	<b>(4 696)</b>
Impôts et taxes	(1 002)	(981)
Services extérieurs [2]	(3 378)	(3 715)
Autres		
<b>Total</b>	<b>(4 380)</b>	<b>(4 696)</b>

[1] SG SCF n'emploie pas de personnel salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

[2] Les services extérieurs facturés par le groupe au 31/12/2016 s'élèvent à 2 850 K euros contre 3 040 K euros au 31/12/2015.

**Effectif Moyen**

**Note 12 (suite)**

2 - EFFECTIF MOYEN

			2016	2015
	France	Etranger		
Cadres			-	-
Non cadres			-	-
	<b>Total</b>	-	-	-

3 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été allouée à l'organe de direction.

**Impôts Sur Les Benefices**

**Note 13**

**1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES**

(En milliers d'EUR)

	2016	2015
Charge fiscale courante	4 386	5 476
Charge fiscale différée		
<b>Total</b>	<b>4 386</b>	<b>5 476</b>

**2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

(En milliers d'EUR)

	Résultat avant impôts	Retraitements	Incidence impôt sur les sociétés			Résultat après impôt
			Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit d'impôt	Impôt net imputé	
<b>Ventilation résultats</b>						
1 - Taxé au taux normal	12 292	445	4 246		4 246	8 046
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)</b>	<b>12 292</b>	<b>445</b>	<b>4 246</b>	<b>-</b>	<b>4 246</b>	<b>8 046</b>
3 - Taxé au taux normal					-	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>II. COUT DU RISQUE (3 + 4)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>12 292</b>	<b>445</b>	<b>4 246</b>	<b>-</b>	<b>4 246</b>	<b>8 046</b>
5 - Taxé au taux normal					-	-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)</b>	<b>12 292</b>	<b>445</b>	<b>4 246</b>	<b>-</b>	<b>4 246</b>	<b>8 046</b>
<b>VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>					-	-
<b>DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					-	-
<b>IMPOT COURANT</b>			<b>4 246</b>	<b>-</b>	<b>4 246</b>	
IMPOT DIFFERE					-	-
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE					-	-
CONTRIBUTIONS			140		140	(140)
AUTRES (à préciser)					-	-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>12 292</b>	<b>445</b>	<b>4 386</b>	<b>-</b>	<b>4 386</b>	<b>7 906</b>

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance



**ENGAGEMENTS FINANCIERS,  
AUTRES INFORMATIONS**

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

**Operations Non Inscrites Au Bilan**

**Note 14**

**OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

Conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan.

Sont présentées les opérations dont les risques et avantages en résultant sont significatifs et dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise.

**1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	31/12/2016
<b>Engagements donnés :</b>		
<b>Engagements de financement :</b>		
	En faveur d'établissements de crédit	-
	En faveur de la clientèle	-
<b>Engagements de garantie :</b>		
	D'ordre d'établissements de crédit	-
	D'ordre de la clientèle	-
<b>Engagements reçus :</b>		
<b>Engagements de financement :</b>		
	D'établissements de crédit	-
	De la clientèle	-
<b>Engagements de garantie :</b>		
		-

**1.2 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS SUR TITRES**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	31/12/2016
<b>Titres à livrer</b>		
		-
<b>Titres à recevoir</b>		
		-

**1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX**

**1.4 - HORS-BILAN - AUTRES ENGAGEMENTS**

Engagements reçus de la Société Générale : Créances remises en garantie et Bords Collatéraux



**Operations En Devises**

**Note 15**

OPERATIONS EN DEVISES

(En milliers d'EUR)

Devise	31/12/2016				31/12/2015			
	Actif contrevaieur €	Passif contrevaieu €	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif contrevaieur €	Passif contrevaieur €	Devises à recevoir	Devises à livrer
EUR	8 683 627	8 683 627		381 649	10 013 553	10 013 553		414 342
USD	1 853	1 853	492 363		1 711	1 711	518 508	
GBP								
JPY								
Autres								
<b>Total</b>	<b>8 685 480</b>	<b>8 685 480</b>	<b>492 363</b>	<b>381 649</b>	<b>10 015 264</b>	<b>10 015 264</b>	<b>518 508</b>	<b>414 342</b>

La position de change bilancielle induite des montages emprunts obligataires en USD et prêts EUR est parfaitement couverte par la position de change symétrique des "Cross currency interest rate swap".

Position de change portée en résultat : 0

**Engagements Sur Instruments Financiers A Terme**

**Note 16**

1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(En milliers d'EUR)	Opérations de gestion de	Opérations de couverture	Juste valeur	Total	
				31/12/2016	31/12/2015
<b>Opérations fermes</b>	-	6 607 434	-	6 607 434	7 931 776
<i>Opérations sur marchés organisés et assimilés :</i>	-	-	-	-	-
contrats à terme de taux d'intérêt					
contrats à terme de change					
autres contrats à terme					
<i>Opérations sur marchés de gré à gré</i>	-	6 607 434	-	6 607 434	7 931 776
swaps de taux d'intérêt		6 607 434		6 607 434	7 931 776
swaps financiers de devises					
FRA					
autres					
<b>Opérations conditionnelles</b>	-	-	-	-	-
options de taux d'intérêt					
option de change					
option sur actions et indices					
autres options					
<b>Total</b>	-	6 607 434	-	6 607 434	7 931 776

[1] Juste valeur des opérations qualifiées de couverture : La juste valeur des swaps de taux contractés par la SG SCF s'établit au 31/12/2016 à 6 625 589 277 euros.

2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

(En milliers d'EUR)	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Swaps de taux d'intérêts Euro</b>	30 000	3 910 000	2 620 000	6 560 000
<b>Swaps de taux d'intérêts devise USD contrevaieur euro</b>		47 434		47 434
				-
<b>Total</b>	30 000	3 957 434	2 620 000	6 607 434

**Emplois Et Ressources Ventiles Selon La Duree Restant A Courir**

**Note 17**

EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Durée restant à courir au 31 décembre 2016				Total
	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
<b>EMPLOIS</b>					
Créances sur les établissements de crédit	519 662	398 099	3 957 327	3 470 000	8 345 089
Opérations avec la clientèle					-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
<b>RESSOURCES</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	87				87
Opérations avec la clientèle					-
Dettes représentées par un titre	506 842	488 347	3 967 434	3 470 000	8 432 623

---

[Identite De La Societe Consolidante](#)

**Note 18**

---

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la SA SOCIETE GENERALE SCF sont inclus selon a méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

---

**Integration Fiscale**

**Note 19**

---

INTEGRATION FISCALE

La Société SOCIETE GENERALE SCF est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2005

Son résultat fiscal ayant servi de base de calcul à l'impôt est le suivant :

Bénéfice à court terme de 12 736 738 €

Bénéfice à long terme de €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 4 385 683 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.



**Informations Concernant Les Entreprises Liees**

**Note 20**

**INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES**

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

<i>(En milliers d'EUR)</i>	<b>31/12/2016</b>	<b>Part entreprises liées</b>
<b>Postes de l'actif</b>		
Créances sur les établissements de crédit	8 345 089	8 345 089
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations		
Autres actifs et comptes de régularisation	340 371	336 616
<b>Postes du passif</b>		
Dettes envers les établissements de crédit	87	87
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre	8 432 623	1 280 656
Autres passifs et comptes de régularisation	22 243	7 842
Provisions et subventions d'investissement		
Dettes subordonnées		
<b>Postes du hors bilan</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements sur titres</b>		
Opérations en devises	110 715	110 715
Engagements sur instruments financiers à terme	6 607 434	6 607 434
Autres engagements	11 850 729	11 850 729
Engagements douteux		

SOCIETE GENERALE SCF SA  
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

<b>Postes du compte de résultat</b>		
Intérêts et produits assimilés	412 665	413 930
Revenus des titres à revenu variable		
Produits de commissions		
Intérêts et charges assimilées	(396 031)	(101 832)
Charges de commissions	1	
Autres charges d'exploitation bancaires	39	(10)
Autres frais administratifs	(4 380)	(2 850)

[Honoraires Des Commissaires Aux Comptes](#)

**Note 21**

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 31/12/2016, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	:	17 200.00 €
ERNST & YOUNG	:	17 200.00 €

**Ventilation Des Produits Bancaires**

**Note 22**

VENTILATION DES PRODUITS BANCAIRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Produits France	Produits Export	2016	2015
Intérêts et produits assimilés	412 664		412 664	511 929
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées			-	-
Produits sur opérations de location simple			-	-
Revenus des titres à revenu variable			-	-
Produits de commissions			-	-
Gains de change			-	-
Autres produits d'exploitation bancaire			-	-
<b>Total</b>	<b>412 664</b>	<b>-</b>	<b>412 664</b>	<b>511 929</b>

**Tableau Des Flux De Tresorerie**

**Note 23**

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

(en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		
Résultat de l'exercice	7 906	8 462
Retraitements du résultat, liés aux opérations d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/clientèle et établissements de crédit	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/titres de placement	-	-
Dotations nettes aux provisions/crédit	-	-
Gains nets sur la cession d'immobilisations	-	-
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	3	27
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	1 111 279	408 032
Flux de trésorerie sur titres de placement	-	-
Flux de trésorerie sur titres d'investissement	-	-
Flux sur autres actifs	(1 031)	(182)
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	(11 043)	(55 174)
Emissions nettes d'emprunts	-	-
Flux sur autres passifs	(1 807)	2 272
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'exploitation</b>	<b>1 105 307</b>	<b>363 437</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Flux liés à la cession de :	-	-
- Actifs financiers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décaissements pour l'acquisition de :	-	-
- Actifs financiers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Flux net provenant d'autres activités d'investissement	-	-
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Flux de trésorerie due à l'émission d'actions	-	-
Dividendes versés	-	-
Emissions nettes de dettes subordonnées	-	-
Autres	(1 326 761)	(143 462)
<b>Trésorerie nette due aux activités de financement</b>	<b>(1 326 761)</b>	<b>(143 462)</b>
<b>TOTAL ACTIVITES</b>	<b>(221 454)</b>	<b>219 975</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>		
Trésorerie à l'ouverture	229 456	9 481
Trésorerie à la clôture	8 002	229 456
<b>Net</b>	<b>(221 454)</b>	<b>219 975</b>
Caisse et banques centrales	21	2
Opérations à vue avec les établissements de crédit	7 981	229 454
<b>TOTAL</b>	<b>8 002</b>	<b>229 456</b>

Le tableau des flux de trésorerie analyse l'évolution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement entre deux exercices financiers.

Les activités de financement représentent les Emprunts Obligataires.

Le TFT a été établi conformément aux règles applicables au règlement 91-01 du Comité de la réglementation bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française.

**Société Générale SCF**  
Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros  
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
479 755 480 RCS NANTERRE

---

**RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 MAI 2017**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte en application des statuts de la Société et des dispositions du Livre Deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous avons par ailleurs réunis pour vous demander de vous prononcer sur :

- une modification statutaire relative à la durée de mandat des Administrateurs,
- la nomination de Monsieur Philippe RUCHETON en qualité d'Administrateur indépendant,
- la ratification de la cooptation de Monsieur Nicolas COSSON en qualité d'Administrateur.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE  
ECOULE**

- ✓ Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration du 4 février 2016 a procédé à la nomination de nouveaux membres au sein du Comité de Gestion :
  - Nomination de Madame Laurence AUBERTIN en qualité de Membre du Comité de Gestion, en remplacement de Monsieur Julien DELBET,
  - Nomination de Monsieur Vincent OLLIVIER en qualité de Membre du Comité de Gestion, en remplacement de Madame Hacina PY,
  - Nomination de Monsieur Jean-François JONDEAU en qualité de Membre du Comité de Gestion.
  
- ✓ Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration du 17 mars 2016 a procédé à la nomination de nouveaux membres au sein du Comité ALM :

- Nomination de Madame Crystele HONORE en qualité de membre du Comité ALM, en remplacement de Madame Pascale GROS,
  - Nomination de Madame Laurence AUBERTIN en qualité de membre du Comité ALM, en remplacement de Monsieur Julien DELBET.
- ✓ Le Conseil d'Administration du 17 mars 2016 a également procédé à la nomination de Monsieur Vincent ROBILLARD en qualité de Président du Comité de Gestion, en remplacement de Monsieur Grégoire SIMON-BARBOUX, ainsi que Madame Stéphanie CHARBONNIERAS en qualité de Responsable du dispositif de lutte contre le blanchiment.
- ✓ Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 17 mai 2016 a adopté les résolutions suivantes :
- Le renouvellement de DELOITTE & ASSOCIES, en qualité de co-Commissaire aux Comptes titulaire,
  - Le renouvellement de BEAS, en qualité de co-Commissaire aux Comptes suppléant.
- ✓ Enfin, nous vous rappelons que Monsieur Jean-Louis FORT a démissionné de son mandat d'Administrateur le 14 décembre 2016.

#### A- Evolution des actifs au cours de l'année 2016

A fin décembre 2016, le cover-pool (portefeuille d'actifs éligibles) d'un montant de 11.850,73 millions d'euros, constitué principalement de créances de prêts aux collectivités locales françaises ou garantis par celles-ci, se décomposait comme suit :

Pays et Nature d'exposition (en millions d'euros)	Encours en millions d'euros	% du cover Pool
<b>France</b>		
Régions	924	7,8%
Départements	1 967	16,6%
Communes et Groupements de Communes	2 207	18,6%
Etablissements de Santé	1 321	11,1%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	651	5,5%
Expositions garanties par une agence de credit export	2 139	18,0%
Souverain	369	3,1%
Autres	204	1,7%
<b>Total France</b>	<b>9 783</b>	<b>82,5%</b>
<b>Autriche</b>		
Expositions garanties par une agence de credit export	83	0,7%
<b>Total Autriche</b>	<b>83</b>	<b>0,7%</b>
<b>Belgique</b>		
Régions	421	3,5%
Expositions garanties par une agence de credit export	94	0,8%
<b>Total Belgique</b>	<b>515</b>	<b>4,3%</b>
<b>Norvège</b>		
Expositions garanties par une agence de credit export	106	0,9%
<b>Total Norvège</b>	<b>106</b>	<b>0,9%</b>

Pays et Nature d'exposition (en millions d'euros)	Encours en millions d'euros	% du cover Pool
Expositions garanties par une agence de credit export	577	4,9%
<b>Total Allemagne</b>	577	4,9%
<b>USA</b>		
Expositions garanties par une agence de credit export	142	1,2%
<b>Total USA</b>	142	1,2%
<b>Gulf Cooperation Council</b>		
Souverain	244	2,1%
<b>Total Gulf Cooperation Council</b>	244	2,1%
<b>Institution Supranationale</b>		
Institution Supranational	401	3,4%
<b>Total Institution Supranationale</b>	401	3,4%
<b>Total</b>	<b>11 851</b>	<b>100,0%</b>

Parmi les contreparties de type "Autres", se trouvent essentiellement des chambres de commerce et des Services Départementaux d'Incendie et de Secours.

En 2016, Société Générale SCF a maintenu un cover pool diversifié et a continué sa stratégie de diversification d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie, tels des prêts garantis par des collectivités locales belges, des prêts garantis par les agences de crédit export de France, d'Allemagne, d'Autriche et de Belgique, et des contrats de partenariats contractés par des collectivités territoriales françaises ou par l'Etat français.

Répartition géographique du Cover Pool	Encours en millions d'euros	% du pool
Alsace	166	1,40%
Aquitaine	331	2,79%
Auvergne	122	1,03%
Basse-Normandie	132	1,12%
Bourgogne	158	1,33%
Bretagne	119	1,00%
Centre	271	2,28%
Champagne-Ardenne	60	0,50%
Corse	11	0,09%
Dom-Tom	-	0,00%
Franche-Comté	157	1,33%
Haute-Normandie	209	1,76%
Ile-de-France	1 848	15,59%
Languedoc-Roussillon	245	2,07%
Limousin	25	0,21%
Lorraine	318	2,68%
Midi-Pyrénées	231	1,95%
Nord-Pas-de-Calais	571	4,82%
Pays de la Loire	341	2,87%
Picardie	130	1,10%



Répartition géographique du Cover Pool	Encours en millions d'euros	% du pool
Poitou-Charentes	137	1,15%
Provence-Alpes-Côte d Azur	700	5,90%
Rhone-Alpes	1 002	8,46%
Souverain	2 500	21,09%
<b>Total France</b>	<b>9 783</b>	<b>82,55%</b>
<b>Total Allemagne</b>	<b>577</b>	<b>4,87%</b>
<b>Total Autriche</b>	<b>83</b>	<b>0,70%</b>
<b>Total Belgique</b>	<b>515</b>	<b>4,34%</b>
<b>Total USA</b>	<b>142</b>	<b>1,20%</b>
<b>Total GCC</b>	<b>244</b>	<b>2,06%</b>
<b>Total Norvège</b>	<b>106</b>	<b>0,89%</b>
<b>Total Supranational</b>	<b>401</b>	<b>3,39%</b>
<b>Total</b>	<b>11 851</b>	<b>100,00%</b>

Au 31 décembre 2016, le portefeuille est composé de créances saines. Toutefois, un cas de défaut a été constaté au cours du premier semestre 2016 : à la suite de l'ouverture d'une procédure collective à l'encontre d'un débiteur français garanti par une agence de crédit export, les expositions sur ce débiteur ont été sorties du *cover pool* de Société Générale SCF en date du 20 juin 2016.

Par ailleurs, un cas de défaut bâlois a été constaté par SOCIETE GENERALE au cours du second semestre 2016, à l'encontre d'un Groupement d'Intérêt Public. Les expositions sur ce débiteur ont été sorties du *cover pool* de Société Générale SCF en date du 24 octobre 2016.

Au cours de l'année 2016, dans le cadre d'une gestion active du *cover pool* et afin de satisfaire le taux de surdimensionnement sur les émissions obligataires, de nouvelles créances ont été mobilisées :

- Rechargement de 250.000.000,00 euros le 25 février 2016,
- Rechargement de 11.200.000,00 euros le 25 février 2016,
- Rechargement de 31.644.102,18 euros le 4 mars 2016,
- Rechargement de 1.104.356,98 euros le 11 avril 2016,
- Rechargement de 7.235.347,60 euros le 11 avril 2016,
- Rechargement de 72.313.247,36 euros le 6 juillet 2016,
- Rechargement de 187.971.771,12 euros le 13 juillet 2016,
- Rechargement de 57.424.003,37 euros le 28 septembre 2016,
- Rechargement de 161.145.742,65 euros le 14 octobre 2016,
- Rechargement de 61.010.357,68 euros le 28 novembre 2016,
- Rechargement de 50.000.000,00 euros le 29 novembre 2016,
- Rechargement de 204.586.920,16 euros le 21 décembre 2016 et
- Rechargement de 99.380.406,86 euros le 21 décembre 2016.

Soit un total de 1.195.016.255,96 euros sur l'année 2016.

Les nouvelles créances mobilisées sont des prêts aux collectivités locales belges, françaises ou garantis par celles-ci, des prêts garantis par des agences de crédit-export française ou

étrangères et des partenariats public-privé contractés par l'Etat ou les collectivités territoriales.

A fin décembre 2016, les valeurs de remplacement forment un total de 234,91 millions d'euros, majoritairement composées de dépôts à terme replacés à 3 mois dans les livres de SOCIETE GENERALE. Elles représentent 2,90 % de l'encours d'Obligations Foncières (contre un plafond imposé par la loi de 15 %).

#### B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège au cours de l'année 2016

Au cours de l'exercice 2016, Société Générale SCF a réalisé l'émission obligataire suivante :

- Série 39 : Réalisation en date du 22 février 2016, d'une émission *retained*, sous format « retail » pour un montant nominal de 50 millions d'euros, maturité 22 février 2028, servant un coupon de EURIBOR 3M + 50 bps.

La Société a remboursé à échéance la série d'obligation représentant l'émission publique suivante :

- Série 12 : Remboursement à l'échéance d'une émission sous la forme de placement *public* pour un montant total de 1.250 millions d'euros, maturité 7 juillet 2016, servant un coupon de 4%.

La Société a remboursé à échéance les séries d'obligations représentant les placements privés suivants :

- Série 16 : Remboursement à l'échéance d'une émission sous la forme de placement *privé* pour un montant total de 45,5 millions de dollars, maturité 17 juin 2016, servant un coupon de LIBOR 3M + 90 bps,
- Série 15 : Remboursement à l'échéance d'une émission sous la forme de placement *privé* pour un montant total de 20,85 millions d'euros, maturité 17 juin 2016, servant un coupon de EURIBOR 6M + 64 bps,
- Série 10 : Remboursement à l'échéance d'une émission sous la forme de placement *privé* pour un montant total de 25 millions d'euros, maturité 19 juin 2016, servant un coupon de 4,225 %,
- Série 20 : Remboursement à l'échéance d'une émission sous la forme de placement *privé* pour un montant total de 30 millions d'euros, maturité 29 juillet 2016, servant un coupon de 3,537 %.

L'encours d'Obligations Foncières à fin décembre 2016 s'établit à 8.432,62 millions d'euros (dont 220,26 millions d'euros d'intérêts courus).

Le programme EMTN a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 22 juin 2016. A cette occasion, le Prospectus de Base a été mis en conformité avec les évolutions méthodologiques des agences de notation.

Par ailleurs, le Prospectus de Base a été supplémenté le 7 octobre 2016 afin d'incorporer les états financiers au 30 juin 2016.

## PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

### A – Impacts des évolutions méthodologiques des agences de notation

Conformément à l'approche « *multi-jurisdiction* » auprès de Standard & Poor's, la note maximale pouvant être atteinte par les Obligations Foncières, était limitée à la note du souverain le plus représenté + 1 notch si la part de ce pays dans le portefeuille d'actifs dépassait 70 %.

Le portefeuille de Société Générale SCF la plaçait sous cette méthodologie lorsque les expositions France et Supranational n'étaient plus suffisantes pour couvrir seules l'OC requise, et compte tenu de la concentration sur la France (+ de 70 % du cover-pool), la note des Obligations Foncières aurait dû être limitée à la note du souverain France (AA) + 1 notch soit AA+.

La publication le 8 août 2016 de l'évolution méthodologique a permis de corriger les divergences avec la méthodologie d'appréciation du risque souverain dans les portefeuilles « *single-jurisdiction* » : désormais Société Générale SCF peut atteindre la note AAA et ceci en utilisant l'ensemble de ses actifs, y compris étrangers.

Par ailleurs, en raison de la confirmation de la notation de la France avec un outlook stable, l'outlook de Standard & Poor's sur le rating de Société Générale SCF reste à AAA et passe de négatif à stable.

Enfin, Moody's a baissé le taux d'OC minimum requis de 105,5 % à 105 %, suite à une meilleure prise en compte du collatéral éligible en Banque Centrale.

### B – Environnement de taux négatifs

En raison de l'environnement de taux négatifs auquel les banques sont confrontées, la Trésorerie du Groupe a émis une instruction au second trimestre 2016, sur la rémunération négative appliquée aux dépôts à vue détenus par des institutions financières.

Cette rémunération négative est désormais appliquée aux comptes de dépôts détenus par Société Générale SCF auprès de SOCIETE GENERALE. Une rémunération négative de -40 bps des soldes créditeurs est appliquée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016 par l'Agence des Banques, sur les soldes supérieurs à 5 millions d'euros.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les fonds propres sont quant à eux replacés à 3 mois auprès de la Trésorerie (i.e. Gestion Propre) à un taux négatif, permettant néanmoins d'optimiser le coût de la liquidité. Par conséquent, le remplacement des fonds propres a désormais un impact négatif d'environ 15 bps en PNB depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre 2016.

## PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES LIES A L'ACTIVITE - INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

### A- Risque de Crédit

Il convient de préciser que malgré un objet social large conformément aux possibilités conférées par les dispositions des articles L 513-2 et suivants du Code monétaire et financier, Société Générale SCF a volontairement souhaité limiter ses activités au financement d'expositions sur des personnes publiques ou garanties par celles-ci et bénéficiant des meilleures notations.

Du fait, d'une part, de sa consolidation intégrale au sein de SOCIETE GENERALE et, d'autre part, des conventions d'assistance et de gestion conclues avec SOCIETE GENERALE, les procédures de mesure et surveillance des risques applicables sont celles en vigueur au sein de SOCIETE GENERALE.

En particulier, toute opération est sujette à un dossier de crédit visé par la direction des risques du Groupe.

Le risque de crédit pris par les investisseurs sur le pool d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie est également couvert par un surdimensionnement en actifs par rapport aux émissions d'Obligations Foncières. Un taux de surdimensionnement dynamique minimum est calculé par les agences de notation en application de leurs méthodologies et tenant compte de différents critères quantitatifs et qualitatifs en matière de qualité des actifs : risque de défaut des débiteurs, taux de défaut et de recouvrement des expositions sur personnes publiques.

Par ailleurs, l'éligibilité des prêts aux personnes publiques, telle que définie par les textes applicables, est validée par échantillon ou au cas par cas par le Contrôleur Spécifique avant tout transfert d'actifs à Société Générale SCF. La composition des actifs remis en garantie en faveur de Société Générale SCF est soumise à des critères de diversification des risques encadrés par les agences de notation et par le Comité des Risques.

La réglementation française prévoit également des mécanismes de protections des investisseurs contre les risques inhérents, et notamment le risque de crédit.

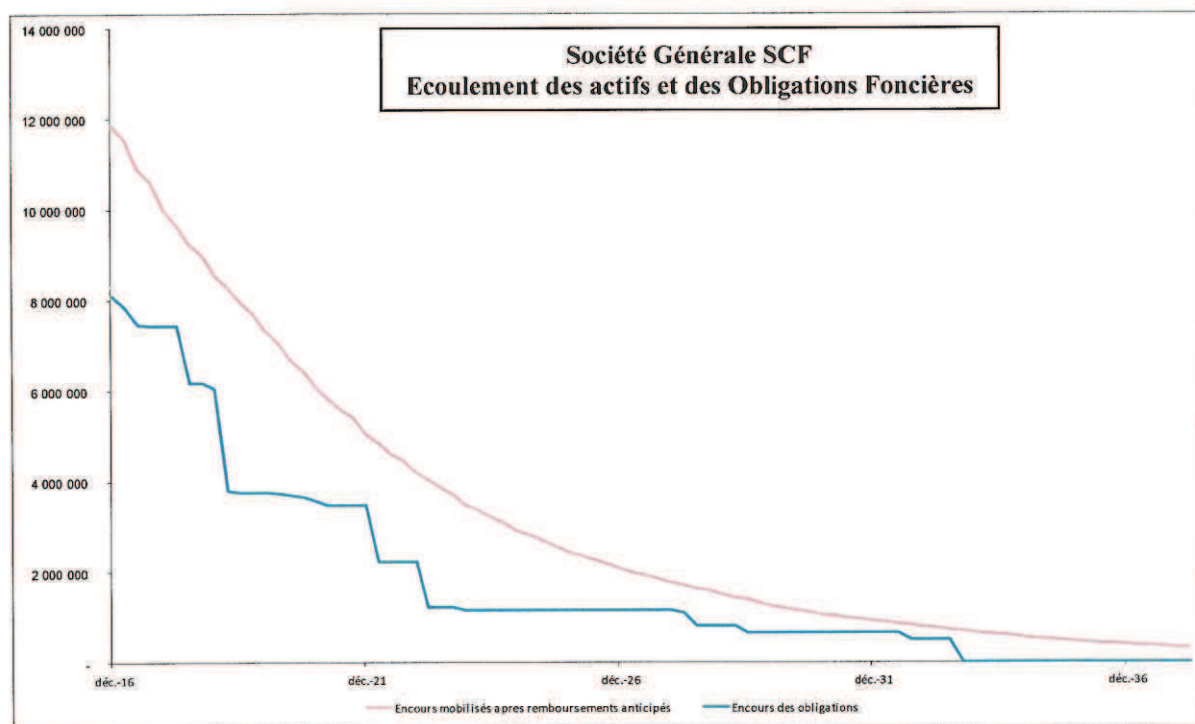
Société Générale SCF respecte les règles prévues par l'article L 513-12 du Code monétaire et financier. A ce titre, le ratio de couverture, représenté par le rapport des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie, le cas échéant pondérés, sur les dettes bénéficiant du privilège de la loi, doit être supérieur à 105 %.

Au 31 décembre 2016, le ratio de couverture au sens réglementaire s'établissait à 142,82 %.

La loi spécifique aux sociétés de crédit foncier impose également le respect d'une limite de 15 % du montant des valeurs de remplacement (trésorerie disponible et placée) par rapport à l'encours des Obligations Foncières.

A fin décembre 2016, les valeurs de remplacement forment un total de 234,91 millions d'euros, majoritairement constituées de dépôts à terme replacés à 3 mois dans les livres de SOCIETE GENERALE. Ces valeurs représentent 2,90 % de l'encours d'Obligations Foncières.

Conformément aux dispositions réglementaires relatives au plan de couverture prévisionnel, qui vise à s'assurer que toute impasse de couverture des Obligations Foncières émises par des actifs transférés, doit pouvoir être couverte par des actifs éligibles disponibles et / ou par des hypothèses conservatrices de nouvelle production. Au 31 décembre 2016, sur la base d'un taux moyen de remboursement anticipé de 1,34 %, correspondant au taux moyen historique observé depuis 2008, aucune impasse de couverture n'est observée.



## B- Risque de Taux et de Change

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. La conclusion de contrats de swaps de couverture ad hoc permet ainsi de cristalliser, dès l'émission, une marge fixe, toute variation des taux d'intérêt ayant des effets parallèles à l'actif et au passif de Société Générale SCF par la suite.

La mesure du risque structurel de taux est faite à l'aide des « *gaps* » calculés sur la base des situations « Passif-Actif » de Société Générale SCF à production arrêtée, détaillés sur les 20 ans à venir avec des « *gaps* » mensuels sur les 12 premiers mois, puis annuels sur les 19 années suivantes.

L'outil de suivi de ce risque calcule la sensibilité définie comme la variation, pour une hausse parallèle des taux de 1 %, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures issues de l'ensemble de ses actifs et passifs.

Au 31 décembre 2016, la sensibilité de Société Générale SCF à un choc de 100 points de base s'élève à 320 milliers d'euros pour une limite de +/- 5 millions d'euros. Cette sensibilité au risque de taux est liée au décalage des dates d'échéance du remplacement des fonds propres avec les fins de trimestres calendaires.

La décomposition est la suivante :

- Court terme : 320 milliers d'euros,
- Moyen terme : 0 millier d'euros,
- Long terme : 0 millier d'euros.

La sensibilité globale représente 0,139 % des fonds propres.

Pour les émissions en USD, Société Générale SCF a éliminé le risque de change par la mise en place de swaps financiers de couverture EUR/USD. De ce fait, Société Générale SCF n'est pas exposée au risque de change sur ses émissions.

En matière de risque de transformation, par nature, Société Générale SCF n'y est pas exposée, la maturité des prêts à l'actif correspondant exactement à celle des Obligations Foncières émises.

### C- Risque de Liquidité

Les opérations courantes de Société Générale SCF sont parfaitement adossées en termes de montant et de maturité :

- les émissions obligataires sont adossées à des prêts à SOCIETE GENERALE,
- les ressources de Société Générale SCF sont structurellement supérieures aux emplois et les tombées en principal et intérêt des actifs sont supérieures aux tombées en principal et intérêt des passifs à la différence près des dettes fournisseurs,
- la trésorerie de Société Générale SCF est strictement positive et évolue en fonction de l'évolution du résultat.

Quant au LCR, celui-ci est produit mensuellement et fait apparaître un excédent de liquidité en raison de l'adossement parfait en termes de montant et de maturité ainsi que l'absence de cap sur les inflows.

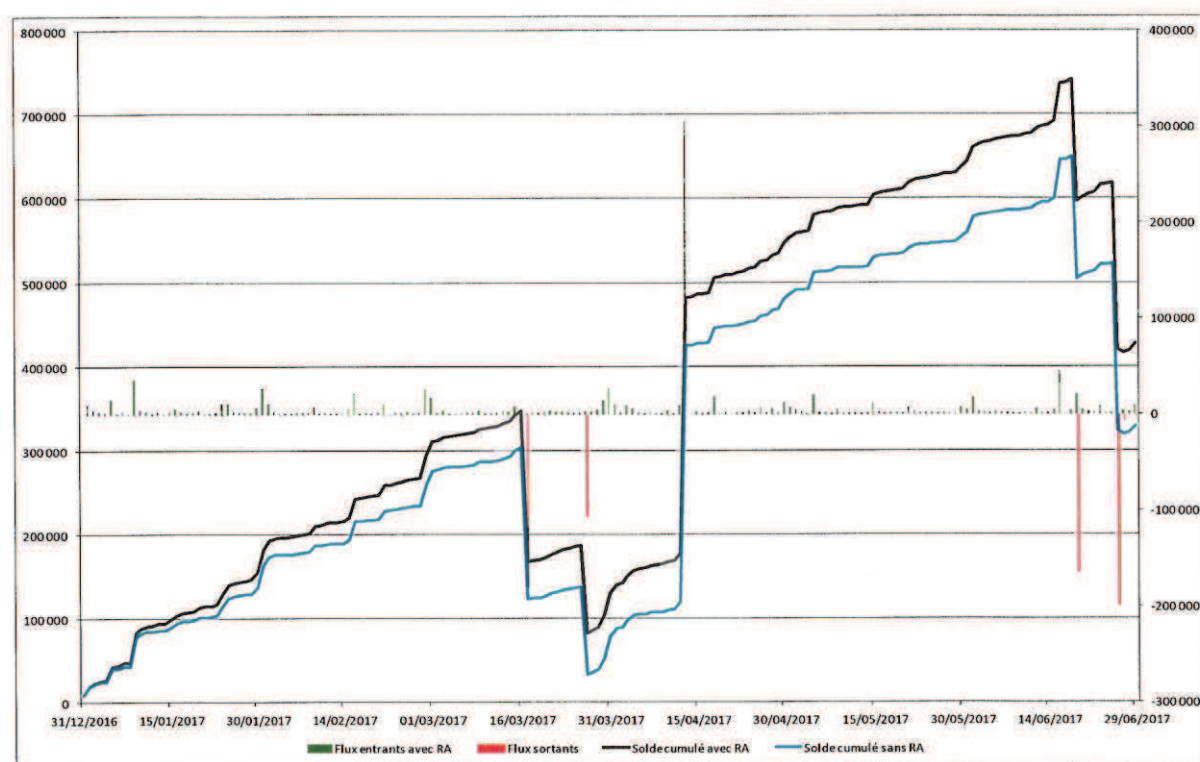
Le risque de liquidité est également apprécié par transparence en évaluant le besoin de liquidité entre les flux des Obligations Foncières et les flux des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie.

La liquidité à 180 jours de Société Générale SCF est évaluée par transparence, trimestriellement, comme suit :

- Les flux de trésorerie évalués par transparence correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts mobilisés reçus en garantie.
- Les sorties de trésorerie correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux encaissements de principal et intérêt des échéances des Obligations Foncières émises.

- Une compensation de flux est ensuite effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes. Le solde de trésorerie initial est déclaré au jour « zéro ». Il correspond aux soldes des comptes et des dépôts à vue disponibles.

Conformément aux dispositions de l'Annexe 2 à l'instruction n° 2014-I-17, les calculs s'appuient sur le taux de remboursements anticipés déclaré dans le rapport mentionné au deuxième alinéa de l'article 13 du règlement CRBF n° 99-10 arrêté au 31 décembre 2016. Il s'agit du taux annualisé de remboursements anticipés observés sur le dernier trimestre que l'on retrouve dans le rapport sur la qualité des actifs. Celui-ci s'établit à 0 % au 31 décembre 2016.



A partir du 31 décembre 2016, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive. Elle s'élève à 18,01 millions d'euros et correspond au solde du premier jour du trimestre.

Toutefois, en cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de ressources disponibles qui consistent principalement en :

- Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105 % des ressources privilégiées)
- Valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R 513-7 du Code monétaire et financier.

Au premier jour, après prise en compte des décotes applicables, le montant des Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 2.558,73 millions d'euros.

De plus, les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R 513-7 du Code monétaire et financier représentent un total de 227 millions d'euros, correspondant au montant des dépôts à terme dans les livres de SOCIETE GENERALE.

Au dernier jour, après prise en compte des décotes applicables et sans hypothèses de rechargement d'actifs, le montant des Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 2.415,37 millions d'euros.

De plus, les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R 513-7 du Code monétaire et financier représentent un total de 226,91 millions d'euros, correspondant au montant des dépôts à terme dans les livres de SOCIETE GENERALE. La diminution du montant par rapport au premier jour s'explique par l'application de taux d'intérêt négatifs.

#### D- Risque Opérationnel

Société Générale SCF sous-traite la gestion de ses opérations à différents départements ou directions fonctionnelles de SOCIETE GENERALE dans le cadre des conventions d'assistance, d'externalisation et de gestion et recouvrement conclues à la création de la Société.

Ainsi, le risque opérationnel lié à Société Générale SCF est intégré dans le dispositif de mesure et de gestion du risque opérationnel de SOCIETE GENERALE. La gestion des opérations est intégrée dans les outils et systèmes de SOCIETE GENERALE en limitant les opérations manuelles, voire en les rendant presque inexistantes.

Néanmoins, Société Générale SCF dispose de son propre RCSA qui fait apparaître un risque résiduel « Faible ».

#### E- Risques de nature Sociale et Environnementale

Société Générale SCF n'est pas exposée à des risques de nature sociale et environnementale.

### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE**

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

### **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Société Générale SCF a fait le choix stratégique de se spécialiser dans les placements privés offrant des prix intéressants et permettant d'optimiser sa gestion ALM en adaptant la fréquence et la taille des émissions à celles du collatéral disponible.

Pour assurer la couverture de ses émissions, Société Générale SCF continue de développer le gisement d'actifs éligibles produits par la banque de financement et d'investissement de SOCIETE GENERALE.



Par ailleurs, un nouveau gisement de créances originées par la banque de détail a été identifié. Ce gisement correspond à la production cumulée sur les 6 dernières années, pour un montant brut de 2,5 milliards d'euros, de prêts au secteur public éligibles au cover-pool de Société Générale SCF.

1,5 milliard d'euros devrait être transféré, pour générer une capacité d'émission d'Obligations Foncières de 1 milliard d'euros, le montant restant des créances ne sera pas transféré et servira à constituer une réserve.

## **ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Nous vous rappelons que la Société ne détient aucune participation et, par conséquent, n'a pas de filiale.

## **PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE**

Nous vous précisons que la Société n'a acquis aucune participation et n'a procédé à aucune prise de contrôle au cours de l'exercice écoulé.

## **REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

Nous vous précisons que le capital de notre Société était détenu, au 31 décembre 2016, à hauteur de 14.999.999 actions (99,99 %) par SOCIETE GENERALE et à hauteur de 1 action (0,01 %) par 1 autre personne morale (SOGEPARTS) appartenant au groupe SOCIETE GENERALE.

## **CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE**

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'est intervenu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L 225-102-1 du Code de commerce.

## **INFORMATIONS SOCIALES, SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES REQUISES PAR L'ARTICLE 225 DE LA LOI GRENELLE 2 ET SON DECRET D'APPLICATION DU 24 AVRIL 2012**

L'article R 225-105-1, I et II du Code de commerce étend les obligations, notamment pour les entreprises émettant des titres sur un marché réglementé, de publier dans le rapport de gestion

des informations sur les « conséquences sociales et environnementales de leur activité et sur leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable ».

Cependant, Société Générale SCF ne dispose d'aucun salarié. De ce fait, aucune information sociale ne peut être communiquée. Par ailleurs, l'entité ne dispose pas de bâtiments en propre et n'a donc pas d'empreinte environnementale directe. L'impact environnemental et l'impact sociétal de ses activités s'inscrit dans le cadre des politiques définies par le Groupe Société Générale et présentées dans son rapport de gestion.

## **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quatre du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe du bilan.

## **RESULTATS, SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT**

En application de l'article L 225-100 du Code de commerce, nous devons vous présenter une analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

Au 31 décembre 2016, le bilan présente un total de 8.685,48 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2015, le total de bilan était de 10.015,26 millions d'euros. La baisse de la taille du bilan s'explique principalement par l'arrivée à échéance de 5 émissions en juin et juillet 2016, dont la série 12 pour un montant total de 1.250 millions d'euros.

### **Chiffres clés du bilan**

En millions d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Total Actif	8.685,5	10.015,3
Dont Prêts octroyés à SOCIETE GENERALE	8.337,1	9.423,5
Total Emissions / OF	8.432,6	9.759,8
Total Fonds Propres	230,5	222,6

## A- Bilan Actif

Les comptes courants domiciliés à l'Agence des Banques de SOCIETE GENERALE et en Banque Centrale présentent un solde de 8 millions d'euros au 31 décembre 2016.

La trésorerie de Société Générale SCF est à nouveau remplacée en dépôts à terme auprès de SOCIETE GENERALE depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

La valeur du remplacement en dépôts à terme dans les livres de SOCIETE GENERALE, représente un total de 226,91 millions d'euros, dont -0,09 million d'euros d'intérêts courus. Les intérêts courus négatifs s'expliquent par l'application de taux d'intérêt négatifs.

La liquidité levée par l'émission des Obligations Foncières et remplacée auprès de SOCIETE GENERALE sous forme de prêts à terme s'élève à 8.110,19 millions d'euros dont 8,46 millions d'euros d'intérêts courus.

Les comptes de régularisation comprennent les éléments ci-dessous :

- les pertes à étaler d'un montant de 8,79 millions d'euros correspondent à des soultes de swaps de micro-couverture restants à lisser sur la durée de vie de ces derniers ;
- les charges à répartir d'un montant de 2,53 millions d'euros représentent la partie non courue des primes d'émissions sur Obligations Foncières à étaler sur la durée de vie de ces dernières ;
- les produits à recevoir d'un montant de 327,82 millions d'euros correspondent aux intérêts sur swaps de taux à recevoir à la clôture de l'exercice et les intérêts sur swaps de devise nets à recevoir ;
- le solde de 1,22 million d'euros des comptes de régularisation divers correspond aux créances sur divers débiteurs, dont une créance dans le cadre du versement au Fond de Résolution Unique, pour un montant de 0,9 million d'euros.

## B- Bilan Passif

L'encours d'Obligations Foncières au 31 décembre 2016 est de 7.938,53 millions d'euros et 520,84 millions USD (comprenant respectivement 218,53 millions d'euros et 1,84 million USD d'intérêts courus non échus).

Les autres passifs représentent l'impôt sur les sociétés de 4,39 millions d'euros, et les autres dettes fiscales et sociales à payer de 0,24 million d'euros.

Les comptes de régularisation du passif comprennent les éléments suivants :

- les intérêts sur swaps de taux à payer et les positions nettes représentent 3,39 millions d'euros ;
- les dettes fournisseurs représentent 2,90 millions d'euros correspondant aux provisions liées aux conventions de gestion, recouvrement et externalisation, et aux honoraires des CAC restant à payer ;
- les produits constatés d'avance d'un montant de 8,79 millions d'euros représentent les gains sur prime d'émission sur les Obligations Foncières ;
- le solde de 2,53 millions d'euros représente les gains sur les soultes des swaps restants à étaler sur la durée de vie de ces derniers.

Le capital social de la Société est demeuré à 150 millions d'euros au cours de l'exercice et les réserves se montent à 3,63 millions d'euros.

La Société n'ayant jamais distribué de dividendes, le report à nouveau s'élève à 68,99 millions d'euros.

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 7,90 millions d'euros au 31 décembre 2016.

### C- Compte de Résultat

Les principaux postes du compte de résultat sont :

- les intérêts liés aux créances de prêts qui représentent un produit de 84,54 millions d'euros ;
- les autres intérêts et produits qui représentent un produit de 329,39 millions d'euros, provenant des intérêts de la patte fixe des swaps de couverture ;
- les intérêts liés aux Obligations Foncières qui représentent une charge de 325,83 millions d'euros ;
- les autres intérêts ou charges assimilés qui représentent une charge de 70,02 millions d'euros, provenant des intérêts de la patte variable des swaps de couverture ;
- l'impact lié à l'amortissement des primes d'émission qui représentent une charge de 1,26 million,
- les intérêts négatifs liés au remplacement des fonds propres qui représentent une charge de 0.18 million d'euros.

Ainsi, le produit net bancaire s'élève à 16,67 millions d'euros au 31 décembre 2016 en baisse de 11 % par rapport à l'année 2015. Cette évolution s'explique par l'effet suivant :

- la baisse des encours moyens sur l'année 2016, suite au remboursement de 5 émissions en juin et juillet,
- le remplacement des fonds propres à taux négatif depuis juillet 2016.

Les frais généraux représentent des charges de structure de 4,38 millions d'euros, en baisse de 7 % par rapport à l'année précédente, principalement en raison de la forte baisse de la provision du versement au Fond de Résolution Unique, qui fait suite à un trop payé.

Ainsi, le bénéfice net après impôt s'élève à 7,91 millions d'euros, en baisse de 7 % par rapport à l'année précédente.

### D- Situation Financière et Ratios Prudentiels

Au 31 décembre 2016, les fonds propres de Société Générale SCF s'élèvent à 230,53 millions d'euros.

Dans le cadre du décret n°2014-526 du 23 mai 2014 relatif au régime prudentiel des sociétés de crédit foncier et des sociétés de financement de l'habitat, Société Générale SCF a été exemptée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, du respect en base individuelle et de la production à titre d'information des ratios de solvabilité, grands risques réglementaires et de levier.

## E- Endettement

Nous rappelons que la capacité d'endettement de la Société est statutairement limitée : elle ne peut s'endetter que principalement sous forme d'Obligations Foncières. Ces dernières ont pour objet de financer des créances de prêts garanties par le pool d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie et sont remboursées grâce aux produits de ces créances.

Par ailleurs, la capacité d'emprunt de Société Générale SCF est tributaire du respect du ratio de couverture dont il est fait mention dans le chapitre sur le risque de crédit.

### TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Au présent rapport est joint en annexe le tableau prévu à l'article R 225-102, alinéa 2 du Code de commerce, faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

### TABLEAU ET RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Néant.

### INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DE NOS FOURNISSEURS

Conformément à l'article D 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans les tableaux ci-dessous la décomposition à la date de clôture du 31 décembre 2016 et du 31 décembre 2015 pour comparatif, du solde des dettes Fournisseurs par date d'échéance.

Au 31 décembre 2016 :

Montants en euros	Dettes non échues			Dettes échues à la clôture	Total
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	plus de 60 jours		
Dettes Fournisseurs	12 384,00	-55.465,00	0	-1.292,52	-44.373,52

Le montant négatif renvoie à un avoir.

Au 31 décembre 2015 :

Montants en euros	Dettes non échues			Dettes échues à la clôture	Total
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	plus de 60 jours		
Dettes Fournisseurs	0	952,5	0	-3.840,53	-2.888,03

Le montant négatif renvoie à un avoir.

### **PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT**

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges, de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 7.906.466,49 euros.

Nous vous proposons d’approuver les comptes qui vous ont été présentés et d’affecter le bénéfice de l’exercice de 7.906.466,49 euros, augmenté du report à nouveau antérieur, créditeur de 68.989.818,15 euros, soit un résultat à affecter de 76.896.284,64 euros, de la manière suivante :

A la réserve légale : 395.323,32 euros,  
A la réserve libre : 0,00 euro,  
Versement de dividende : 0,00 euro,  
Au report à nouveau : 76.500.961,32 euros.

### **RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l’article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société n’a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

### **OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS**

Nous vous informons, en application de l’article L 225-211, alinéa 2 du Code de commerce, que la Société n’a réalisé aucune des opérations visées aux articles L 225-208 et L 225-209 du même Code.

## **REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES**

Nous vous indiquons, en application des dispositions de l'article R 233-19 du Code de commerce, que la Société n'a réalisé aucune régularisation relevant des dispositions de l'article L 233-29 du même Code.

## **EMISSION DE VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL**

Nous vous informons, en application des dispositions de l'article R 228-90 du Code de commerce, que la Société n'a pas émis de valeurs mobilières donnant accès au capital et qu'elle ne réalise pas d'opérations susceptibles de porter atteinte aux titulaires de ces titres selon les dispositions de l'article L 228-99 du même Code.

## **ACTIONNARIAT DES SALARIES**

Nous vous informons que, compte tenu de l'absence de personnel salarié, il n'y a pas lieu d'établir le rapport spécial prévu par l'article L 225-184 du Code de commerce.

## **CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L 225-38 du Code de commerce.

## **JETONS DE PRESENCE**

L'Assemblée Générale du 17 mai 2016, a décidé que, pour l'exercice 2016, le montant global des jetons de présence est fixé à 4.000 euros brut.

Le Conseil d'Administration du 27 juin 2016, à l'unanimité des membres présents, a décidé d'attribuer cette somme exclusivement à Monsieur Jean-Louis FORT, Administrateur indépendant, à raison de 500 euros par Conseil auquel il aura assisté et pour un montant annuel maximum de 4.000 euros.

Ainsi, Société Générale SCF a versé à Monsieur Jean-Louis FORT 1.270 euros net de jetons de présence, au titre de l'exercice 2016.

Ce montant correspond à 500 euros brut de jetons de présence, au titre des 4 Conseils d'Administration de l'exercice 2016, soit 2.000 euros brut au total.

Conformément à la fiscalité en vigueur, Société Générale SCF a procédé au paiement de 21 % d'acompte au titre de l'Impôt sur le revenu, soit 420 euros.

Société Générale SCF a également procédé au paiement de 15,5 % de prélèvements sociaux, soit 310 euros.

Vous aurez à vous prononcer sur le montant global des jetons de présences à attribuer aux

Administrateurs, que nous vous proposons de fixer à la somme de 16.000 euros brut au maximum pour l'exercice 2017, répartis entre une part fixe de 4.000 euros brut et une part variable de 12.000 euros brut au maximum.

## **MODIFICATION STATUTAIRE**

Afin de se conformer à la nouvelle instruction Groupe, nous vous proposons un projet de modification statutaire portant sur la réduction de la durée du mandat des Administrateurs de 6 ans à 4 ans.

L'article 13 des statuts serait modifié comme suit :

### **« ARTICLE 13 - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*La Société est administrée par un conseil d'administration composé d'administrateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires. Ces administrateurs sont au nombre de trois au moins et dix-huit au plus, sauf dérogation résultant des dispositions légales.*

*Les membres du conseil d'administration peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire.*

*Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour une durée de quatre ans. Ils sont rééligibles. »*

La suite de l'article demeurerait inchangée.

## **SITUATION DES MANDATS**

Nous vous proposons de nommer Monsieur Philippe RUCHETON, demeurant V jircharich 146/5 à Prague, République Tchèque, en qualité d'Administrateur indépendant pour une durée de quatre années, conformément à la modification statutaire envisagée, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier la décision du Conseil d'Administration, faite à titre provisoire lors de sa séance du 16 mars 2017, de nommer Monsieur Nicolas COSSON, demeurant au 1 rue de Rocroy - 75010 PARIS, aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Grégoire SIMON-BARBOUX, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

## **INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, vous trouverez en annexe la liste des mandats et fonctions exercés par chacun des Administrateurs.



## REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous indiquons ci-dessous les rémunérations et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social de la Société. Pour les mandataires sociaux de la Société exerçant des fonctions salariées au sein du groupe SOCIETE GENERALE, seuls les rémunérations et avantages dont le coût est supporté par la Société sont inclus.

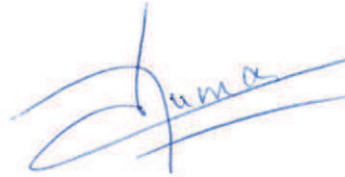
A ce titre, aucune rémunération et avantage des mandataires sociaux n'est à mentionner.

## QUITUS

Vous aurez également à donner quitus aux Administrateurs pour tous les actes de gestion au cours de l'exercice écoulé.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration



## ANNEXE 1

### TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

#### RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social (En EUR)	150 000 000,00	150 000 000,00	150 000 000,00	150 000 000,00	150 000 000
Nombre d'actions émises	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000
ordinaires	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000
à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
par conversion d'obligations					
par droit de souscription					
<b>Résultats globaux des opérations effectives (En K EUR)</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	412 664,73	511 928,75	530 195,16	542 450,00	581 213
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	12 292,15	13 938,34	11 175,75	27 456,00	20 288
Impôt sur les bénéfices	4 385,68	5 476,15	4 187,21	10 432,00	7 303
Résultat après impôts, amortissements et provisions	7 906,47	8 462,19	6 988,54	17 024,00	12 985
Distribution de dividendes					
<b>Résultats des opérations par action (En EUR)</b>					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,53	0,56	0,47	1,13	0,87
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,53	0,56	0,47	1,13	0,87
Dividende versé à chaque action					
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés					
Montant de la masse salariale					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

<sup>(1)</sup> Signes : en + pour les charges et en - pour les produits

## ANNEXE 2

### LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS

Cf. Fichier PDF Mandats.

**Société Générale SCF**  
Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros  
Siège Social: 17, cours Valmy 92800 Puteaux  
479 755 480 R.C.S Nanterre

Paris, le 31 mars 2017

**Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier annuel**

Je soussigné, Vincent ROBILLARD, Directeur Général Délégué de Société Générale SCF, déclare et atteste qu'à ma connaissance :

- (i) les comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Société Générale SCF ; et
- (i) le rapport financier annuel 2016 présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement générale de l'AMF.



\_\_\_\_\_  
Vincent ROBILLARD,  
Directeur Général Délégué de Société Générale SCF